

Décembre 2006

## **Création d'un Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers**

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes engagé(e), à un titre ou à un autre, dans la campagne contre les Lois sur l'asile et sur les étrangers, qui ont malheureusement été acceptées par le peuple suisse le 24 septembre dernier. Au soir de la votation, beaucoup d'opposants ont déclaré qu'il fallait continuer le combat pour dénoncer les décisions inhumaines et les pratiques contraires au droit international de la Suisse (Confédération et Cantons).

Si les opposants aux deux lois ont perdu devant le peuple, ils peuvent se réjouir de l'extraordinaire coalition qui s'est constituée pour dénoncer l'inhumanité et l'inefficacité de ces deux lois, avec des hommes et des femmes de droite et de gauche, de toutes professions (juristes, ecclésiastiques, médecins, professeurs, politiciens, journalistes, syndicalistes, assistants sociaux, et autres) et de tous les cantons. Il est important que cette coalition reste mobilisée, car nous savons que la politique suisse de la migration va continuer à se durcir.

Aussi l'idée a-t-elle été lancée par des personnes de toute la Suisse de créer un

### **Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers.**

Les personnes soussignées, travaillant dans des organisations diverses, vous proposent maintenant de participer au lancement de cet Observatoire. Si vous êtes d'accord avec les propositions ci-dessous, nous vous invitons à envoyer votre adhésion à l'association qui va se créer, ou du moins à vous tenir au courant de sa mise en place.

### **Pourquoi cet Observatoire?**

Les personnes et organisations qui ont milité pour le Non le 24 septembre, doivent maintenant rassembler des exemples indiscutables, montrant que les deux nouvelles lois, présentées comme le moyen de lutter contre les abus, mettent en danger des réfugiés, créent plus de sans-papiers, plus de situations irrégulières et, le cas échéant, plus de délinquance, et qu'elles n'apporteront pas de solution aux problèmes de l'asile et de l'immigration.

L'Observatoire doit s'occuper de l'application des deux lois (asile et étrangers). En effet, les résultats du vote et les débats qui les ont précédés ont montré qu'elles étaient étroitement liées.

L'Observatoire n'a pas la prétention de coordonner toutes les activités qui seront lancées en Suisse en faveur des requérants d'asile ou des étrangers victimes des nouvelles loi. Mais il faut créer, au niveau suisse, une institution libre de toute influence politique, idéologique, économique ou financière, à même de procéder objectivement, à toutes observations utiles à juger de l'effet des lois sur l'asile et sur les étrangers et de la manière dont elles seront appliquées.

### Cinq principes de base:

1. L'Observatoire devra **recueillir** et **diffuser** des **informations factuelles** basées sur des exemples concrets, concernant l'application des Lois sur l'Asile et sur les Etrangers, et non développer des stratégies (libre à chaque mouvement d'utiliser ces informations pour ses propres actions politiques)
2. L'Observatoire devra collaborer avec toutes les **organisations, associations, groupes et individus** déjà actifs dans le domaine du droit d'asile et du droit des étrangers (tout en évitant de faire du travail à double)
3. L'Observatoire devra recouvrir **l'ensemble de la Suisse** (Alémaniques, Romands et Tessinois peuvent avoir des initiatives séparées, mais doivent se coordonner au niveau national. L'observatoire doit s'intéresser en priorité aux cantons pour lesquels n'existent pas ou peu de données)
4. L'Observatoire rassemblera des personnes et des organisations de **toutes les tendances politiques** qui soutiennent les buts de l'association, et devra toucher tous les medias
5. Il devra être **indépendant financièrement**, sans avoir à solliciter les organisations déjà actives, dont les ressources sont limitées

L' **Assemblée générale constitutive** de l'Observatoire aura lieu à Berne

**le jeudi 8 février 2007**

Sont invitées à y participer toutes les personnes intéressées (à titre individuel ou représentant une organisation) et/ou qui se seront inscrites comme futurs membres de l'association. Cette assemblée devra adopter les **statuts** et élire un **Comité** (et éventuellement d'autres instances). Un **secrétariat permanent** devra ensuite être mis en place.

Ce projet est ambitieux mais il répond à un véritable besoin. Pour parvenir à accomplir un travail significatif, il est prévu un staff de plusieurs personnes, avec un budget annuel de l'ordre de 200'000 à 300'000 Fr. Nous sommes à la recherche de **contributeurs généreux** qui acceptent de donner une impulsion décisive à ce projet en s'engageant à le soutenir par un versement généreux dès qu l'association sera constituée.

Nous vous serions reconnaissants de signaler votre intérêt en renvoyant le talon ci-dessous ou en nous envoyant un e-mail avec les renseignements demandés.

En espérant que le projet rencontrera votre soutien et que vous serez prêt(e) à y collaborer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures

Le groupe de préparation de l'Observatoire, constitué de

*Denise Graf, Neuchâtel  
Françoise Kopf, Soleure  
Boël Sambuc, Genève  
Bea Schwager, Zurich  
Afra Weidmann, Zurich  
Marina Widmer, Saint-Gall*

*François Couchepin, Martigny  
Balthasar Glättli, Zurich  
Vania Alleva, Berne  
Yves Brütsch, Genève  
Immita Cornaz, Berne  
François de Vargas, Lausanne*

## Talon à renvoyer par poste ou fax 031 311 07 75

- Je suis intéressé(e) à la création de l'Observatoire et vous prie de me tenir au courant de son lancement.
- Je souhaite devenir membre de l'association dès qu'elle sera constituée.
- Je souhaite participer à l'Assemblée constitutive du 8 février 2007 et vous prie de m'adresser une convocation avec le projet de statuts
- Je suis prêt à participer au financement de l'Observatoire, en participant à un Fonds spécial pour une somme de Fr 1000.- / Fr. 500.- / Fr. ...., que je verserai dès que l'association aura été constituée.
- Je suis prêt à contribuer annuellement pour une somme de Fr. .... si l'association est constituée
- Je souhaite un contact direct avec un/e des initiateurs/trices pour suggérer d'autres démarches (notamment en vue du financement)

**Prénom et Nom:** Mme/M. ....

Organisation (Facultatif).

Indiquer  si vous la représentez

ou  si vous en êtes seulement membre):

.....

**Adresse:** .....

**Téléphone:** .....

**E-mail:** .....

Je vous transmets les noms de personnes à qui envoyer cette lettre (Prière d'indiquer sinon l'adresse, au moins la localité et si possible l'adresse e-mail, éventuellement l'organisation dans laquelle la personne mentionnée est active et la langue préférée):

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Lieu, Date et signature** .....